



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de l'Utilité Publique et des Procédures
Environnementales
Pierre GROS
tél : 05 45 97 62 41
Télécopie : 05 45 97 62 82
Courriel : pierre.gros@charente.pref.gouv.fr

Angoulême, le 18 février 2010

Monsieur le directeur,

Par lettre du 22 janvier 2010, vous avez déclaré le changement de dénomination sociale de la SA DUPUY EMBALLAGES devenue VG GOOSSENS SA pour le site sis ZI n°3, BP 609, 16340 l'Isle d'Espagnac, ayant bénéficié d'un récépissé de déclaration le 18 janvier 1990.

Je relève que les statuts fournis de votre société ne mentionnent pas expressément à l'article 7 la reprise de la SA DUPUY EMBALLAGES sise à l'Isle d'Espagnac mais celle du fonds de commerce de MM Chaigneaud-Dupuy et Huault exploité au Port l'Houmeau à Angoulême.

Toutefois, au vu de l'article R. 214.45 du code de l'environnement, je vous donne acte de votre déclaration formulée en tant que nouveau bénéficiaire du régime de déclaration mentionné.

Je rappelle qu'en application de l'article R. 214-40 du code de l'environnement, vous devez m'indiquer tout changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

POUR LE PREFET,
Le Chef de bureau,

Annick DOBIGEON

Monsieur Xavier BOUTEVILLAIN
Directeur d'établissement
Société VG GOOSSENS SA
ZI n°3 -B.P. 609
16340 L'Isle d'Espagnac

Copie à Monsieur le chef de l'unité territoriale de la Charente de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Poitou-Charentes